Croissance canadienne Counsel, série I

31 octobre 2026

Le fonds vise à offrir une croissance du capital à long terme et un taux de rendement raisonnable en investissant principalement dans des actions canadiennes. L'approche du gestionnaire en matière de

Est-ce le bon portefeuille pour vous?

- Permet d'accéder à une stratégie de placement neutre visant à atteindre une croissance du capital à long terme.
- Permet une exposition à des actions et titres à revenu fixe canadiens, américains et internationaux.
- Des distributions mensuelles.

Répartition neutre du portefeuille

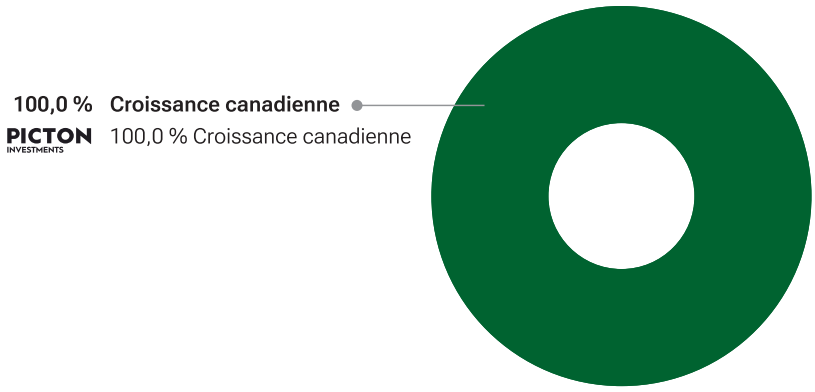

FUNDGRADE A+®
ATTEINT POUR L'ANNÉE 2025

Rendement annualisé (%)

Période	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Rendement depuis la création
Série I	2,2	1,7	6,2	15,5	24,6	13,5	13,0	12,0

Rendement (%) rendements par année civile

Période	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	ACJ
Série I	19,1	9,9	-8,8	25,2	14,7	24,9	-4,1	12,5	25,2	25,2	11,2

Rendement historique (%) Valeur actuelle de 10 000 $

74 715 $

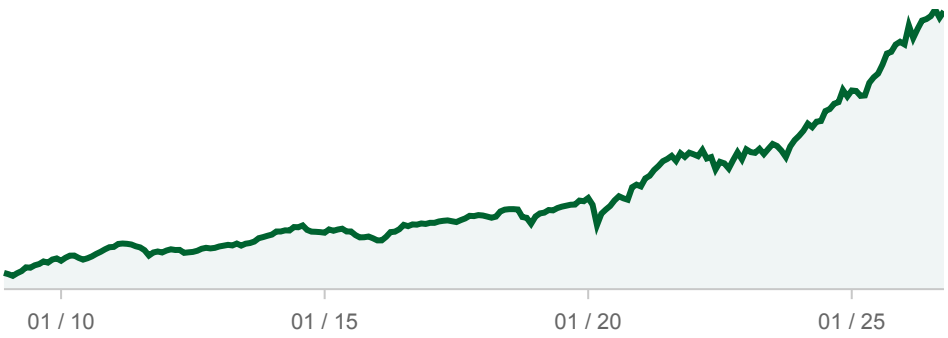

Données importantes

Type de fonds	Actions canadiennes
Fund code	CGF500
Date de création	7 janvier 2009
Frais de gestion	0,75 %
Frais d'administration	0,15 %
RFG (31 mars 2026)	0,17 %
Actifs nets (millions de $)	897,4 $
Nombre de titres	104

Sous-conseiller

Placements PICTON

Fréquence des distributions

Revenu	Mensuelle
Gains en capital	Annuelle
Distributions	0,10 $

Les distributions représentent les distributions annuelles versées au cours de l'année 2025

Tolérance au risque Moyenne

Placement

min.	Subséq.	Admissibilité au REER
500 $	100 $	Oui

Croissance canadienne Counsel, série I

Comment le fonds investit en date du 31 août 2026

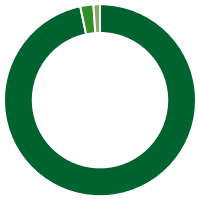

Répartition de l'actif	(%)
Actions canadiennes	175,4
Unités de fiducies de revenu	4,0
Actions américaines	2,0
Espèces et équivalents	-81,5

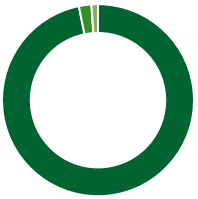

Répartition géographique	(%)
Canada	96,7
Bermudes	2,1
États-Unis	1,1



Répartition sectorielle	(%)
Services financiers	54,2
Matériaux de base	32,4
Énergie	28,1
Technologie	16,2
Services industriels	14,1
Services aux consommateurs	10,9
Services publics	6,5
Biens industriels	6,1
Immobilier	4,2
Autres	-72,8

Principaux titres

Principales actions	% de la VL
Banque Toronto-Dominion	16,1
Banque Royale du Canada	15,9
Shopify Inc catégorie A	9,2
Canadian Pacific Kansas City Ltd	7,4
Canadian Natural Resources Ltd	6,0
Enbridge Inc	5,0
TC Energy Corp	4,6
Franco-Nevada Corp	4,4
Cenovus Energy Inc	4,3
Wheaton Precious Metals Corp	4,2
Totale	**77,1**

Caractéristiques du portefeuille	
Rendement du dividende	1,8 %

Communiquer avec nous

Centre de service à la clientèle 1-844-730-1633

Site Web de la société www.counselportfolios.ca/fr-ca

Croissance canadienne Counsel, série I

Pourquoi investir dans les portefeuilles Counsel

Notre équipe de gestion de portefeuilles crée et gère nos portefeuilles à l'aide d'une analyse approfondie afin de répondre aux besoins de nombreux profils de risque d'investisseur. Nous adoptons une approche impartiale dans le choix de nos gestionnaires de fonds en incorporant une méthodologie exclusive et disciplinée pour chercher et sélectionner des gestionnaires d'actifs indépendants dans le monde entier. Chaque gestionnaire est surveillé et tenu responsable de son mandat afin de garantir à nos investisseurs les meilleures chances d'atteindre leurs objectifs financiers.

Commentaire du fonds T3 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par PICTON Investments

Commentaires sur les marchés

Les marchés ont récompensé les actifs réels et pénalisé les obligations à long terme au cours du trimestre. Les produits de base ont mené le bal, les prix du pétrole brut ayant fortement augmenté. Un bref répit n'a pas duré, car le conflit avec l'Iran et la capacité de raffinage restreinte ont persisté. L'or a recommencé à grimper grâce aux plus importantes rentrées de fonds depuis la fin de 2025.

Les obligations se sont retrouvées au bas du tableau de rendement. Les baisses de taux d'intérêt anticipées au début de l'année ont fait place à des hausses, et la hausse des primes de terme a fait grimper les taux à long terme. La Réserve fédérale américaine a relevé son taux directeur à la fin de septembre, emboîtant le pas à la Banque centrale européenne et à la Banque du Japon.

En ce qui concerne les actions, les marchés américains ont été à la traîne des marchés émergents. Les secteurs de l'énergie, des matériaux et des technologies de l'information ont mené le bal, tandis que les secteurs des services de communication et de la consommation ont tiré de l'arrière. Le leadership du marché a été concentré et instable, et la rotation s'est resserrée sur les titres de semi-conducteurs. Les prévisions consensuelles de bénéfices pour 2026 ont augmenté malgré le conflit.

Les liquidités des gestionnaires de fonds ont frôlé des creux records et les pondérations en actions ont atteint leur plus haut niveau depuis la fin de 2021. La confiance a atteint un niveau extrême inégalé depuis plusieurs années, et la prime de risque des actions (le rendement supplémentaire que les investisseurs demandent pour détenir des actions plutôt que des obligations) a touché zéro pour la première fois depuis la fin des années 1990.

Rendement

IAMGOLD Corp. et Franco-Nevada Corp. ont contribué au rendement. De l'avis du sous-conseiller, IAMGOLD se démarque par sa mine canadienne Côté, le gisement adjacent Gosselin et son potentiel d'augmentation de la production, et l'amortissement accéléré a amélioré la rentabilité des actifs de développement canadiens. Franco-Nevada est une société de redevances, et ses actifs sous-jacents ont connu un solide trimestre.

Croissance canadienne Counsel, série I

Mines Agnico Eagle Limitée et la Banque de Nouvelle-Écosse ont nui au rendement. Le titre de Mines Agnico Eagle a reculé en raison de la baisse du cours de l'or et d'un revers opérationnel dans l'une de ses mines, qui a reporté une partie de la production à 2027 et à 2028. La Banque de Nouvelle-Écosse a connu un trimestre relativement solide après avoir accusé un retard considérable, en raison de l'inflexion de ses activités et d'une valorisation relative décotée.

Sur le plan sectoriel, la sélection de titres dans les secteurs de l'énergie et des services d'intérêt public a contribué au rendement, tout comme la sous-pondération des produits financiers et la surpondération des technologies de l'information. La sélection de titres dans les secteurs des produits financiers et des produits industriels a nui au rendement, tout comme la surpondération des produits industriels et la sous-pondération de l'énergie.

Activité du portefeuille

Le sous-conseiller a ajouté la Banque de Nouvelle-Écosse en raison de l'inflexion de ses activités et de sa valorisation décotée. Le sous-conseiller a augmenté la pondération de Dollarama Inc. et a vendu Financière Sun Life Inc. pour financer ces achats. La pondération de Brookfield Corp. a été augmentée.

Perspectives

De l'avis du sous-conseiller, le rapport entre le risque et le rendement est devenu défavorable, et quatre des cinq piliers du marché deviennent des obstacles, ne laissant que les dépenses consacrées à la capacité d'IA. Les mesures de relance ont atteint un sommet, et l'érosion de la crédibilité de la politique américaine fait grimper les primes de terme.

Dans le passé, lorsque les banques centrales ont abaissé leurs taux dans un contexte inflationniste, puis resserré de nouveau leur politique monétaire, les rendements des actions au cours de l'année suivante ont généralement été faibles. La valeur nette des ménages stagne, le marché de l'habitation est gelé et les gains boursiers sont concentrés dans les plus grandes sociétés.

Les investissements dans les technologies de l'information représentent une part plus importante de l'économie qu'à leur sommet de 2000 et sont de plus en plus financés par emprunt, et les émissions massives d'obligations par les grandes sociétés d'infonuagique font grimper les taux à long terme. De l'avis du sous-conseiller, les investisseurs se demandent de plus en plus quand, ou même si, ce modèle d'affaires pourrait devenir rentable. Les valorisations et la confiance demeurent excessives, le ratio cours/bénéfice corrigé des variations cycliques étant proche de niveaux qui n'ont été atteints qu'en 1929 et en 2000.

Les écarts de crédit se situent près de leurs creux historiques, tandis que ceux des obligations de sociétés les moins bien notées s'élargissent, une divergence de fin de cycle. De l'avis du sous-conseiller, les élections de mi-mandat aux États-Unis et les efforts visant à maintenir les taux d'intérêt à de bas niveaux pourraient retarder ces pressions plutôt que de les éliminer.

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les achats et ventes ont été communiqués par le gestionnaire de fonds. Gestion de placements Canada Vie limitée décline toute responsabilité à l'égard de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours au 30 septembre 2026.

Croissance canadienne Counsel, série I

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de fonds à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des placements précis ni de fournir des conseils fiscaux ou juridiques. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement avant de prendre la décision d'investir et devraient consulter leur conseiller en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de ce commentaire (soit les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les renvois à des produits ou titres) ne doit pas être utilisé ni interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, une promotion, une recommandation ou le parrainage d'une entité ou de tout titre mentionné. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous déclinons toute responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs faisant état de nos attentes actuelles ou de nos prévisions ou de celles de tiers. Les renseignements prospectifs sont, en raison de leur nature intrinsèque, assujettis, entre autres, à des risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative des résultats indiqués aux présentes. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements relatifs aux lois fiscales, des poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas accorder une confiance indue aux renseignements prospectifs. L'information prospective contenue dans le présent document n'est à jour qu'au 30 septembre 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés pour quelque motif que ce soit, en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou d'autres faits.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon temporel donné. Les rendements et la volatilité ciblés devraient être évalués en fonction de la période indiquée et non de périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication des rendements réels ou futurs.

Croissance canadienne Counsel, série I

†Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs.

Dans le cas où une composition de l'actif neutre du portefeuille est présentée, les pondérations indiquées ci-dessus représentent les pondérations neutres du fonds et peuvent différer de la composition actuelle. La composition de l'actif neutre peut comprendre une combinaison de placements en actions, en titres à revenu fixe, en titres conçus pour suivre un indice de marché ou en d'autres titres. Gestion de placements Canada Vie limitée, le gestionnaire du fonds, peut à sa discrétion modifier la combinaison de l'actif sans préavis.

Si des avoirs effectifs du fonds sont indiqués, ils sont détenus soit directement, soit par l'intermédiaire d'un fonds commun de placement sous-jacent. La répartition de l'actif est exprimée en pourcentage de la valeur liquidative du fonds. Les titres individuels détenus par des FNB ne figurent pas dans la liste des principaux avoirs du fonds. En raison de l'arrondissement des valeurs et de l'inclusion possible des positions vendeur dans les liquidités, la valeur totale de l'avoir peut parfois dépasser 100 %. Il peut arriver qu'une valeur négative soit affichée à l'égard des liquidités. Cette valeur reflète la vente de titres et/ou des opérations de rachat qui n'avaient pas encore été réglées à la fin du mois.

Pour obtenir des renseignements sur le fonds ou sur tout fonds Counsel sous-jacent, veuillez consulter l'Aperçu du fonds, le prospectus simplifié et/ou les autres documents d'information avant d'investir. Ces documents sont accessibles au www.counselportfolios.ca.

Les fonds communs de placement peuvent donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les données sur le rendement fournies supposent le réinvestissement des distributions seulement et ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de distribution, des frais optionnels ou de l'impôt sur le revenu payables par le porteur de titres qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Les portefeuilles Counsel sont gérés par Gestion de placements Canada Vie limitée. Ils sont distribués par IPC Gestion de patrimoine inc. et IPC Valeurs mobilières. Ils peuvent également être offerts par d'autres courtiers autorisés au Canada. Les autres marques de commerce qui figurent dans le présent document sont des marques de commerce de leurs propriétaires respectifs et elles sont utilisées sous licence ou avec permission.

Le fonds Croissance canadienne Counsel, séria I a été récompensé pour le rendement exceptionnel du fonds lors de la remise des trophées FundGrade A+ 2025 de Fundata dans la catégorie Actions canadiennes, sur un total de 166 fonds.

La note FundGrade A+® est utilisée avec la permission de Fundata Canada Inc., tous droits réservés. Les Trophées annuels FundGrade A+® qui distinguent la « crème de la crème » des fonds d'investissement canadiens, sont remis par Fundata Canada Inc. Le calcul de la note FundGrade A+® complémentaire de la notation mensuelle FundGrade, est déterminé à la fin de chaque année civile. Le système de notation FundGrade évalue les fonds en fonction de leur rendement ajusté au risque, mesuré par le ratio de Sharpe, le ratio de Sortino et le ratio d'information. Le résultat pour chaque ratio est calculé individuellement, sur des périodes de 2 à 10 ans. Les résultats sont alors équipondérés en calculant une note mensuelle FundGrade. Les notes FundGrade sont réparties en cinq tranches qui vont de « A » (performance supérieure) à « E » (performance inférieure). Ainsi, 10 % des fonds gagnent la note A, 20 % des fonds obtiennent la note B, 40 % des fonds reçoivent la note C, 20 % des fonds recueillent la note D et 10 % des fonds reçoivent la note E. Tous les fonds éligibles doivent avoir reçu une note mensuelle FundGrade au cours de l'année précédente. La note FundGrade A+® utilise un calcul dans le style de « moyenne pondérée cumulative » (MPC). Les notes mensuelles FundGrade de « A » à « E » reçoivent des notations allant respectivement de 4 à 0. Le résultat moyen d'un fonds détermine son MPC. Tout fonds possédant un MPC supérieur ou égal à 3,5 reçoit la note A+. Pour plus de

renseignements, veuillez consulter le site Web www.FundGradeAwards.com. Même si Fundata fait de son mieux pour s’assurer de la fiabilité et de la précision des données contenues dans la présente, l’exactitude de ces dernières n’est pas garantie par Fundata.